



INFORMATION AUX CLUBS !

Les clubs absents à l'Assemblée Générale du 23 Octobre 2021 à Viriat qui souhaitent récupérer leurs annuaires peuvent venir les chercher au siège du District aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pas d'envoi postal.

CLUBS ATTENTION !

Conformément à l'article 31 des règlements du District, les horaires d'hiver sont applicables du premier samedi de novembre inclus au premier lundi de février. Pour cette saison, la date effective de changement est le samedi 6 Novembre 2021.

Les clubs et les arbitres sont priés de se référer à l'article 31 pour connaître les horaires applicables pour chaque catégorie.

Soirée des Récompenses

Elle aura lieu le Vendredi 12 Novembre 2021 à 19 H 00 au Centre Culturel de l'Espace Salvart à Attignat.

Les clubs et récipiendaires concernés ont été invités par courrier.

CLUBS, PRENEZ NOTE !

Lorsque vous envoyez un mail, vous devez uniquement écrire sur la boîte mail :

district@ain.fff.fr (et sur aucune autre).

Le secrétariat se charge de les communiquer aux commissions concernées.

TRESORERIE

RELEVÉ DES CLUBS

Le 1^{er} relevé de la saison 2021/2022 des clubs arrêté au 31 Octobre 2021 a été envoyé aux trésoriers des clubs le Mardi 2 Novembre 2021.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 19 Novembre 2021.

ATTENTION !

Seuls les clubs présentant un solde débiteur seront prélevés.

En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL - Clubs réglant par chèque :

Balan FC

Bourg Sud

Centre Dombes Football

Chazey Bons

Leyment

Rives de l'Ain – Pays du Cerdon

Valserhône Gp de Jeunes

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 02.11.2021

Présents : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain – KRIMOU Abdeltif - TOUZANI Hamid.

Excusés : CURT Alexis– FORGERON Kévin – KONTE Ibrahima
FAVIER Pierre - GUICHERD Olivier - STRIPPOLI Guillaume (tous les trois en visio-conférence).

COURRIERS ARBITRES

LARABI Mohamed : absence à une réunion pour raison professionnelle.

REBAI Hatem : absence à une réunion pour raison professionnelle.

MONNIN Vivien : absence ai test TAISA pour raison professionnelle.

NIAIRI Saïd : réponse faite.

PEGUIN Anthony : changement d'adresse 379 Rue Carnacus 71850 CHARNAY LES MACON.

CERTIFICATS MEDICAUX

MOUSSATEN Abdeslam : indisponible du 15.10 au 23.11.2021.

GALLIOT Loïc : indisponible du 23.0.au 30.11.2021.

DIVERS

LAuRafoot : désignations Coupe GAMBARDELLA des 6 et 7 Novembre.

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION AURA LIEU LE 16.11.2021 A 19H.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation aura lieu durant le mois de Décembre, sur le club de l'Entente Sportive Revermontoise à St Martin du Mont (date communiquée courant Octobre)

PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION

DU 29/09/2021

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD - G. JACUZZI – J. MALIN - M. MAITRE

Excusés : A. REVOL – P. PITARD

1/ Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Approuvé

2/ Saison 2021/2022 – composition du bureau et affectations

Co-Présidents : J. BELPALME et A. BERNARD

Trésorier : P. PITARD

Assistant coordinateur : J. MALIN

Matches sensibles : J. BELPALME – A. BERNARD – J. MALIN – P. PITARD

Courriers : A. BERNARD

Fiches prévention : G. JACUZZI et A. REVOL

Convocations réunions commission : J. BELPALME

Compte-rendu réunions : G. JACUZZI

Budget : J. BELPALME

Conciliation : J. BELPALME, A. BERNARD, M. MAITRE, P. PITARD

3/ Calendrier des réunions de la Commission

Les réunions se tiendront au District le jeudi soir à 18 h

28/10/21 25/11/21 16/12/21

27/01/22 24/02/22 31/03/22

28/04/22 19/05/22 10/06/22

4/ Fiches prévention

La Commission informe que les fiches prévention éducateurs seront reconduites pour la saison 2021/2022, et seront mises en place dès que l'application « fiches prévention » sera à jour. Les clubs seront avertis de la date de fonctionnement sur le PV du District.

En revanche, étant donné le peu de retour constaté durant les saisons précédentes, les fiches prévention « arbitres » sont supprimées.

5/ Matches sensibles

45 rencontres ont été classées sensibles depuis le début de la saison jusqu'au 24/10/21, dont :

D1 : 8 rencontres

D2 : 11 rencontres

D3 : 10 rencontres

D4 : 9 rencontres

Coupes : 7 rencontres

Sur ces 45 rencontres, 8 n'ont pas été, ou ne seront pas couvertes par des délégués par manque d'effectif.

A ce sujet, la Commission recrute des délégués, et reste à la disposition des personnes qui souhaitent de plus amples renseignements, et/ou qui veulent intégrer l'équipe en place. Merci d'envoyer un courriel au Secrétariat du District : district@ain.fff.fr à l'attention de la Commission Prévention.

Deux clubs ont été sanctionnés de matchs sensibles :

- . un club pour les rencontres à domicile pour deux matchs,
- . un club pour les rencontres à domicile et à l'extérieur jusqu'à décision de la Commission de Discipline.

RAPPEL :

Les demandes de délégués doivent se faire 15 jours avant la date du match par le biais des boîtes e-mail officielles.

6/ Clubs à aider

La rencontre avec les clubs à aider se fera pendant la trêve hivernale. Les clubs concernés recevront une convocation.

7/ Courriers divers

Rencontre D5 : ST CYR/MENTHON – SERMOYER. Le match retour sera classé sensible.

Par ailleurs, la Commission informe qu'elle attend le retour de la Commission de Discipline pour la suite à donner à certains incidents relevés sur d'autres rencontres.

8/ Soirée des récompenses

Elle se tiendra le vendredi soir 12/11/2021 à ATTIGNAT.

9/ Bénévoles du mois

La saison dernière ayant été considérée comme « blanche » au vu de la situation sanitaire, seuls les bénévoles des mois de septembre et octobre 2020 ont été tirés au sort. Ils seront invités à récupérer leur dotation offerte par le District lors de la soirée des récompenses du 12/11/21.

La Commission demande donc aux clubs de renouveler leurs candidatures pour cette saison.

Un courriel sera envoyé aux clubs par le Secrétariat, pour qu'ils puissent inscrire un(e) bénévole. Cette inscription devra parvenir au District avant le 25/10/2021. Les candidatures feront alors l'objet d'un tirage au sort mensuel, comme auparavant.

10/ La Commission Prévention recrute !

Nous invitons les personnes intéressées à intégrer la Commission Prévention à se rapprocher du secrétariat du District. Merci d'envoyer votre candidature à district@ain.fff.fr (à l'attention de J. BELPALME et A. BERNARD).

Fin de la réunion 20h

Prochaine réunion : Jeudi 28 octobre 2021 à 18h au District.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL !

21.3) Obligation concernant les équipes de jeunes

21.3.1 Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

* Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.

* Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls deux équipes.

Le Comité de Direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, DELIANCE, VERNAY, GUTTIEREZ

Jusqu'au 15 Novembre 2021, les forfaits simples ne seront pas amendés et ils ne seront pas pris en compte dans le décompte final (forfait général).

Courriers :

- du l'US Culoz Grand Colombier
- du l'US Vaux en Bugey
- de l'AS CHAZEY BONS
- de Mr REYMOND Jérôme, arbitre du match
- du FC Manziat, équipier premier : réponse faite

*_*_*_*_*

Dossier n° 55

Match n° 24143281 : Hautecourt Romanèche 2/Oyonnax ATT 2 – Seniors Coupe des Groupements – du 31/10/2021

Courrier du club d'Hautecourt Romanèche annonçant le forfait de son équipe.
L'équipe d'Oyonnax ATT 2 est qualifiée pour le tour suivant.
Pas d'amende.

Dossier n° 56

Match n° 24097319 : St Vulbas Berges du Rhône 2/Lagnieu 2 – Seniors Coupe de l'Ain – du 31/10/2021

Courrier du club de St Vulbas Berges du Rhône annonçant le forfait de son équipe.
L'équipe de Lagnieu 2 est qualifiée pour le tour suivant.
Pas d'amende.

Dossier n° 57

Match n° 23563962 : Bourg Fo 3/Arbent 2 – Seniors D4 poule A – du 16/10/2021

Après lecture des différents rapports des clubs de Bourg Fo et Arbent Marchon.

- Attendu que la rencontre était prévue en nocturne, soit à 20 Heures.
- Attendu que la rencontre a démarré avec du retard à cause des mauvaises conditions climatiques (brouillard).
- Attendu que les éclairages des stades municipaux de la ville de Bourg en Bresse se coupent automatiquement après 22 Heures.
- Attendu que la rencontre n'a pu aller à son terme du fait de l'extinction des éclairages pendant le temps additionnel.
- Attendu que la commission a demandé un rapport à l'arbitre de la rencontre, resté sans réponse.
- Considérant que le club de Bourg Fo n'a pas fait le nécessaire en s'assurant que la rencontre puisse aller à son terme (demande de prolongation des éclairages).
- Considérant que lors d'un problème d'éclairage dû à une panne ou toute sorte de panne, la responsabilité du club recevant est engagée, article 31 bis des Règlements de la Ligue.
- Considérant que le club recevant est chargé de la police des terrains et responsable de l'organisation de la rencontre, article 129 des Règlements de la Fédération.

La commission décide de valider le score acquis sur le terrain.

Score :

Bourg Fo 3 : 3 buts / 0 point

Arbent 2 : 5 buts / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 2 novembre 2021

Attention à partir de ce Week-end

Changement « Horaire d'hiver » vérifiez vos rencontres

Courriers :

Montluel Fc : convention avec mairie pour utilisation du stade municipal de MONTLUEL.

A partir du 2 novembre les rencontres équipes 1 et 2 sont programmées à

MONTLUEL

D5 poule B équipe 2 retour le

7 novembre contre **Lagnieu Cs 3** à 12h30,

14 novembre contre **Ambronay St Jean Vx Es 2** à 14h30,

05 décembre contre **Leyment Fo 1** à 12h30.

St Vulbas P.A. Berges du Rhône : rencontre D4 poule B du 7 novembre à **12h30** (rencontre D2 à 14h30)

Mille Etangs Sc : rencontre D5 poule D du 7 novembre **stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Thoissey Esvs : rencontre D2 – D3 du 7 novembre **stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE** (synthétique).

Oyonnax Att : rencontre D3 poule B du 7 novembre à **12h30.**

Dombes Fc : accord pour rencontre D3 poule B à **12h30**

Bagé As : rencontre D4 poule D du 7 novembre à **14h30**

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D4 poule D à **14H30**

Dombes Bresse Fc : rencontre équipe 3 D4 poule C le samedi **19h00** stade JC SOLLIER à NEUVILLE les DAMES.

Priay Fc : rencontre D5 poule B du 7 novembre à **14h30.**

Feillens Us : rencontre D4 poule D samedi 6 novembre à **19h00** stade des Dimes à FEILLENS.

Nantua Us : terrain impraticable arrêté municipal (**rencontre coupe de l'Ain reportée au 11 novembre 14h30**)

Côt. Meximieux Villieu : rencontre coupe des gpts du 11 novembre pas favorable à la demande Montluel Fc.

Compétition :	D5	Poule :	C	N° de match :	23870045
Rencontre :	Porte de l'Ain Sc 3 - Montluel Fc 1 <i>devient</i> Montluel Fc 1 – Porte de l'Ain Sc 3				
Initialement prévu le :	07/11/2021	Heure :	12h30	Terrain :	Stade municipal de TRAMOYES
Aura lieu le :	07/11/2021	Heure :	14h30	Terrain :	Stade municipal de MONTLUEL
Commentaire :	Accord des 2 clubs (à voir J1 report !)				

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 2 novembre 2021

Suite à diverses questions se reporter sur site du district. Page « **DISTRICT** » – « **STATUTS ET REGLEMENTS** »
« **Règlements des compétitions 2021/2022** » - « **Règlements des compétitions U15 et U18** »

U18 :

Calendrier phase 2 en cours parution sur site demain matin.

U15 :

Le calendrier U15 est paru, programmation des rencontres le dimanche 15h00 pour toutes autres changements faire vos demandes au club adverse via footclub ou boite courriel officielle clubs. Vérifiez vos planifications.

Envoyer un e.mail, boîte du club, si vous voulez inscrire des nouvelles équipes pour la phase 2 U15 et U18.

Ol. St Denis les Bourg + équipe 3 U18

Veyziat Oyonnax Us + équipe 1 U18

Bord de Veyle Fc + équipe 2 U18

Mas Rillier Fc + équipe 2 U15

Mille Etangs Sc + équipe 2 U15

Grpts Jeune Valserhône + équipe 3 en U15 (reprise)

St Denis en Bugey Ambutrix Fc + équipe 2 en U15

Dombes Bresse Fc + équipe 2 U18 (reprise)

Grpt Jeune Valserhône + équipe 2 U18

Suite à certains problèmes, la phase 2 commencera le **samedi 13 novembre à 15h00 en U18** et le **dimanche 14 novembre à 10h00 en U15** (et non pas le jeudi 11 novembre comme annoncé sur certains documents)

VETERANS

Réunion du 2 novembre 2021

Le premier tour de la coupe René MORANDAS aura le vendredi 12 novembre 2021
programmation à 20h00.

24 équipes sont engagées donc premier tour de cadrage pour arriver à 16 équipes.

Pour le règlement, voir site du district dans : « **DISTRICT** » - « **STATUTS et REGLEMENTS** »
« **Règlements des compétitions 2021/2022** » – « Règlement des Coupe de l'Ain »

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 2 novembre 2021

Thoissey Esvs : rencontre seniors à 8 poule A samedi 6 novembre 15h00.

Hautecourt Romanèche As : accord rencontre le samedi 15h00.

Attignat As : rencontre senior F.à 8 contre Dombes Bresse Fc samedi 6 novembre à **18h00**.

Foot Trois Rivières : rencontres U15F Ent.Saône-Beaujolais le samedi **15h00** à MONTMERLE sur SAÔNE.

Compétition :	Senior F. à 8	Poule :	A	N° de match :	23927473
Rencontre :	Hautecourt Romanèche As 1 – Thoissey Esvs 2				
Initialement prévu le :	05/11/2021	Heure :	20h00	Terrain :	Stade de L.MAILLET à HAUTECOURT
Aura lieu le :	06/11/2021	Heure :	15h00	Terrain :	Stade de L.MAILLET à HAUTECOURT
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Déclaration des Joueurs

Joueurs nés en 2009

La 1ère journée de détection du PPF U13 aura lieu les mercredis 24 Novembre 2021, 1er, 8 & 15 Décembre dans les secteurs.

Nous vous demandons de nous signaler, vos meilleurs joueurs nés en 2009 uniquement.

Merci d'inscrire vos joueurs par ordre de niveau de compétition (du niveau le plus élevé au niveau le moins élevé).

Exemple : 1 joueur évolue en D2 et 1 joueur évolue en D4. Il faut rentrer en premier le joueur qui évolue en D2.

Afin que le niveau de jeu, sur ce premier tour soit homogène,

merci de tenir compte des barèmes suivants les niveaux de la seconde phase :

Gardiens de but inclus

2 joueurs par équipe évoluant en D1 et D2.

1 joueur par équipe évoluant en D3 et D4.

Exemple : Mon club a 1 équipe en D2 + 1 équipe en D4.

→ Je dois signaler (2 + 1 joueurs) soit mes 3 meilleurs joueurs nés en 2008.

Merci d'utiliser le lien ci-dessous pour vos retours avant le 10 Novembre 2021 :

[Plan de Performance Fédéral U13 - Joueurs nés en 2009 - Saison 2021/2022 \(google.com\)](#)

En cas de besoin, vous pouvez joindre Fabien CICCHILLITTI : 06 38 98 85 46 - fcicchillitti@ain.fff.fr

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Préparation aux Interdistricts

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR DISPUTER LA CID du 4 au 7 NOVEMBRE A LYON (Centre Technique Laurafoot)

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	DUCHAMP	Joany	03/07/2007
AIN SUD FOOT	LABORDE	Theotim	12/04/2007
AIN SUD FOOT	MESKINE	Redouane	26/02/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY*	Tom	20/04/2007
C.S VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	AIT HADDOU	Adil	14/02/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	BESSOU	Joany	14/04/2007
FBBP01	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
FBBP01	DANNER	Kenzo	10/01/2007
FBBP01	DEBRAS	Antoni	04/01/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	KERNOU*	Yani	22/02/2007
FBBP01	MERY	Maxence	30/04/2007
OYONNAX PVFC	BIFI	Amine	27/01/2007
Suppléants :			
FBBP01	BEY	Nicolas	04/05/2007
FBBP01	AUFRANC	Yanis	27/02/2007

FORMATIONS DE CADRES

RESULTATS CERTIFICATION CFF1/2/3 du 29 OCTOBRE 2021

Stagiaire	Diplôme	Passage Pédagogique	Rapport de Stage	Résultat
BIDIDI Philippe	CFF1			Refusé
BOEGLIN Sebastien	CFF2		Déjà validé	Admis
GIROUD Romain	CFF3	En attente (Epreuve décalée)		Admis
RAMOS Juan	CFF3			Admis
SIMILLE Tanguy	CFF3		Déjà validé	Admis

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT »

Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements ...

U13

Championnat U13 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reysouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Buellas : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Modifications

Retrait de Nantua 1 en poule H (D2)

La Poule O passe à 8 équipes mais vous ne jouerez que 5 journées sur les 7 prévues :

Aux 6 équipes déjà présentes dans cette poule, nous ajoutons Nantua 1 et Valserhône 5.

La journée qui se joue ce samedi 6 Novembre 2021 est la journée N° 6.

La journée N° 1 à la date de Noël et la N° 7 à la date du jour de l'An ne se joueront pas.

Poule R : Misérieux Trévoux 4 remplace l'exempt

Poule T : Essor Bresse Saône 5 remplace Misérieux Trévoux 4.

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

Festival U13 Pitch

Qualifiés pour la finale Départementale qui se déroulera à Bellignat le 2 Avril 2022.

GJ Valserhône, Plastics Vallée, Belley CS, Replonges, OL Sud Revermont, Misérieux Trévoux, Jassans Frans, Montréal, Bourg Sud, Thoisse, Arbent, Bresse Tonic Foot, Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01, Viriat, Ain Sud Foot

U11

Championnat U11 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (rubrique Championnat).

Attention il a été modifié.

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Modifications :

Poule J : Replonges 2 remplace St Laurent 1

Journée du 13 Novembre, Veyle Saône 2 se déplace à Replonges.

Poule K : St Laurent 1 remplace Replonges 2

Journée du 13 Novembre, Essor Bresse Saône 1 Fém se déplace à St Laurent.

Poule X : Misérieux Trévoux 5 remplace l'Exempt.

Journée du 13 Novembre, Veyle Saône 3 reçoit Misérieux Trévoux 5 à Laiz

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par :
Un jeune du club recevant
Un dirigeant d'une des 2 équipes
Un éducateur d'une des 2 équipes

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

U9

Championnat U9 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U9 est sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT ».

Attention il a été modifié.

Vous le retrouverez aussi dans la rubrique Championnat.

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir qu'un seul résultat qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

U7

Championnat U7 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U7 sera sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT » dès que vous nous aurez fait part de ceux-ci.

Vous les retrouvez aussi dans la rubrique Championnat

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir qu'un seul résultat qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérifications décennales des terrains

- Complexe intercommunal de Laiz
 - Classement au niveau T3 SYN jusqu'à l'échéance du 13 mai 2031

Vérifications périodiques des éclairages (toutes les deux saisons augmentées de deux saisons supplémentaires pour les éclairages LED)

- Eclairages des stades PIGUET 1 et 2 de Marboz NNI 012320101 et 012320102
 - NNI 012320101 : classement E5 jusqu'à l'échéance du 21 octobre 2023
 - NNI 012320102 : classement E7 jusqu'à l'échéance du 21 octobre 2023

Prochaines vérifications planifiées

- Vérification de l'éclairage du stade de Jassans le 08 novembre 2021
- Vérification décennale du terrain de Certaines le 09 novembre 2021
- Vérification du nouveau terrain synthétique de Polliat le 15 novembre 2021

Informations générales

Les zones de sécurité augmentées

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée » en arrière de la ligne de but est obligatoire pour les niveaux T2 à T4.

Pour les niveaux T5 à T7, une zone de sécurité augmentée sur toute la largeur derrière la ligne de but reste vivement recommandée. Des aménagements peuvent être entrepris sur conseil de la commission des terrains et infrastructures sportives.

La dimension de cette zone de sécurité augmentée derrière la ligne de but est de 6 m minimum.

Cette zone se mesure à partir de l'extérieur des lignes de l'aire de jeu jusqu'au premier obstacle rencontré, elle intègre donc la zone de sécurité.

Si le public n'a pas d'accès derrière la ligne de but, la zone de sécurité augmentée n'est pas obligatoire pour les niveaux T2 à T7.

Pour la CDTIS : JF JANNET